



## CONSEIL DE FACULTE PLENIER

7 AVRIL 2015 – 14 h 00

SALLE GABRIEL MARTY

### **Etaients présents :**

#### Enseignants :

ATTAL Michel, BLANQUET Marc, BLIN Olivier, DE LAMY Bertrand, DEVILLE Sophie, FABRIES-LECEA Eugénie, JEAN Séverin, LE GALLOU Cécile, MACORIG-VENIER Francine, MARRIGUES Jean-Charles, MENGES LE PAPE, MIRABAIL Solange, NELIDOFF Philippe, PAULIN Christophe Christine, SEGONDS Marc, VAILLANT Romain

#### Etudiants :

BERTRAND Thomas, TEICH Philippe

#### BIATS :

FONTORBES Oriane, HOMPHONGSAPHONE Béatrice, SOUSSOTTE Nathalie

#### Personnalités extérieures :

CARTHE-MAZERES Isabelle

### **Avaients donné procuration :**

#### Enseignants :

BABA AISSA Latifa, CASTETS-RENARD Céline, HOUIN SAINT-ALARY Corinne

#### Etudiants :

GLINEL Marie

#### Personnalités extérieures :

DERMARKAR Jean-Paul, GENDELMANN Patricia, ,

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le conseil débute à 14 heures.

Le doyen ouvre le conseil par un point d'information en évoquant tout d'abord les doctorats honoris causa qui seront remis prochainement à Monsieur Skouris et Monsieur Costa. Le vendredi 13 novembre à 11 heures aura lieu également la cérémonie de remise des mélanges Serlooten.

Il informe ensuite les membres du conseil de la prochaine mise en application du décret « GBCP » relatif aux nouvelles règles en matière de comptabilité publique. Les conséquences en sont une séparation entre enseignement et recherche. Il pense que ce n'est pas la bonne voie à suivre.

La loi « silence vaut acceptation » doit être également mise en œuvre : cette loi prévoit qu'une non-réponse dans un délai de deux mois vaut acceptation de toute demande présentée à l'université. A la suite d'une réunion des directeurs de composantes, un calendrier a été choisi afin de réduire les temps de réponse administratifs. (cf. pièce jointe)

Le doyen termine ce point d'information en soulignant le colloque « la famille mutante » organisé par Madame Mirabail le 27 mars 2015. La tenue de ce colloque a démontré notre savoir-faire en droit de la famille.

1/ Compte-rendu du conseil de faculté du 17 mars 2015 :  
*adopté à l'unanimité*

2/ Projet de convention – université Mundiapolis, Casablanca, Maroc  
Master 2 – IBL

Il s'agit d'une délocalisation de diplôme au Maroc afin d'y apporter une présence française et de démontrer le savoir-faire de la faculté de droit. Les documents relatifs à ce point sont : un accord-cadre, une convention d'application et un syllabus.  
*adopté à l'unanimité*

3/ Processus de conventionnement entre les lycées et les établissements dispensant des formations d'enseignement supérieur

Cette convention concerne toutes les composantes. La faculté de droit a déjà mis en route ce processus en établissant un conventionnement avec les étudiants issus de la PACES (étudiants en médecine). Il devrait désormais s'étendre à toutes les CPGE. La faculté tient à ce que cette intégration ne dépasse pas le niveau L 2.

4/ Offre de formation – quinquennal 2016-2021

Vote sur l'offre de formation licence: 33 heures de cours – 9 séances de T.D.

Vote :  
*rejeté*

Vote sur la capacité exclusivement faite en FOAD :  
*adopté à l'unanimité*

Vote sur l'offre de formation master (cf. annexe 1) :  
*adopté*

5/ Moodle de la formation documentaire – Valorisation des travaux de la recherche

Monsieur Van Dooren, Monsieur Starck, Mesdames Nathalie Niès, Madame Chrystèle Mabic, du Service Commun de Documentation présentent les informations suivantes :

Formation documentaire : un catalogue de compétences documentaires est déployé sur la plateforme Moodle avec des scénarios d'apprentissage diversifiés : quizz, tutoriels, vidéos, cas pratiques, etc.

*Formadoc* est accessible à tous, enseignants et étudiants, en auto-inscription en se connectant à *Moodle*.

Plateforme d'archive ouverte : *Toulouse 1 Capitole Publications* :

Cette plateforme afin de développer la présence scientifique des enseignants-chercheurs sur Internet, pour augmenter le taux de citation des publications, pour prévenir le plagiat des travaux, pour diffuser efficacement une information fiable et actuelle sur les publications (aide à la création de CV, liens vers l'annuaire UT1, flux RSS vers un site internet personnel, etc.).

Tous les champs disciplinaires de recherche de l'université sont représentés.

6/ Modification sur l'offre de formation 2015-2016 :

Licence et master 1 (cf. annexe 2)

Master 2 (cf. annexe 3)

*adopté*

Le prochain conseil de faculté plénier est fixé au mardi 28 avril 2015.

Le conseil de faculté est clos à 18 h 30.